

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique ( arrêté préfectoral DCL/BLCI/2021-70)

**De :** Questaigne <laetitia.ersant@orange.fr>

**Date :** 12/03/2022 17:38

**Pour :** pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La sortie de la commune déléguée de Condé sur Iton de la commune nouvelle de Mesnils-sur-Iton entraînerait un déséquilibre quant aux projets engagés. La fusion a été initiée à l'époque à la demande de Condé et ce changement de position est très déroutant pour les élus et les habitants.

Est-ce réellement une décision prise avec toutes les répercussions que cela va impliquer ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Mme Questaigne Laëtitia